

GUC Grenoble ski (section nordique et biathlon)

Règlement intérieur du GUC Grenoble ski fond et biathlon

1 Adhésion au club :

Toute personne est considérée membre du club à partir du moment où elle s'est acquittée de sa cotisation et de sa licence (ou carte neige) à la F.F.S.

2 Les activités du club :

Le club propose plusieurs formules :

- **Jeunes Loisirs ou Compétition**
- **Adultes**

Un programme adapté à chaque groupe est mis en place en début de saison.

Renseignements disponibles au moment de l'inscription et en permanence sur le site du guc grenoble ski <http://gucgrenobleski.com/> ou sur le blog de la section nordique <http://guc-fond.over-blog.com/>

Attention : Certains entraînements ou stages sont réservés à des catégories d'âge données. L'accès au stage et aux compétitions se fait sur avis de l'entraîneur.

3 Responsabilité:

- Transport des membres : pour les déplacements non effectués dans un véhicule mis à disposition par le club (car ou mini bus), le club se dégage de toute responsabilité envers un quelconque accident, et ceci quelles que soient les causes possibles.
- Prise en charge d'un jeune mineur par le club : le club prend en charge les jeunes à partir du lieu de rendez-vous convenu pour l'entraînement, dans les créneaux horaires définis. Le jeune doit être récupéré à l'heure de fin de séance.
(Le jeune n'est plus sous la responsabilité de l'entraîneur et du club dès la fin de la séance.)

4 Devoirs

- Respect des horaires : les horaires sont à respecter pour le bon déroulement des séances ; s'inscrire impérativement à la newsletter du blog pour se tenir informé d'éventuelles modifications.

GUC Grenoble ski (section nordique et biathlon)

Sauf indication contraire mise en ligne au moins 24h à l'avance sur le blog (dans la mesure du possible), les horaires et les lieux d'entraînement sont les suivants :

- ✓ automne, printemps (hors vacances scolaires)
 - * mercredi : bachelard 14 h à 16h
 - * samedi : prisme 9h30 à 11 h45
 - * jeudi : (automne uniquement à partir de minime) école Houille Blanche 17h40 à 18h40
- Attention ! Pas d'entraînement au mois d'avril, les entraînements de printemps débutent en mai.
- ✓ Hiver (10 semaines de janvier à mars hors vacances scolaires)
 - * mercredi : rendez vous au prisme à 13h pour départ du car à 13h15 ; retour à 17 h30.
 - * Samedi : rendez vous au prisme à 12h45 pour départ du car à 13h ; retour 17 h30.

- Protection solaire/météo : être suffisamment équipé contre le froid (gants, bonnet) et protégé du soleil (lunettes, crème solaire)
- Casse croûte : avoir un goûter et une petite gourde d'eau.
- Forfait de ski : le forfait de ski est à prendre en début de saison ; il doit être porté sur soi à chaque séance
- Matériel personnel : le club n'est pas responsable du matériel oublié sur les pistes ou laissé dans le car loué par le club. Chacun est responsable de l'entretien de son matériel.
- Matériel du club : tout matériel du club (ski-roues /ski) endommagé sera facturé.
- Annulation d'une séance: en cas d'annulation d'une séance, seules les séances d'hiver avec transport seront reportées.
- Inscription à une compétition proposée par le club : au plus tard **le mercredi** précédant la compétition. L'inscription se fait par mail (*impérativement*) auprès de l'entraîneur
- Absence: avertir l'entraîneur en cas d'absence à une compétition ou à une séance d'entraînement.
- Comportement: Les parents seront immédiatement avertis en cas d'écart de comportement de leur enfant. L'irrespect, de mauvais gestes ou paroles, le non respect de consignes, peuvent entraîner des sanctions allant d'un simple avertissement à la radiation du club sans dédommagement. Ces sanctions seront prononcées en concertation avec l'entraîneur par l'équipe du bureau du club.

Signature de l'adhérent :

Signature des parents de l'adhérent mineur :

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)